

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 144 (1999)
Heft: 10

Artikel: Quelle défense pour quelle menace?
Autor: Richardot, Philippe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348740>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelle défense pour quelle menace?

Tant qu'a duré la guerre froide, la menace militaire était clairement désignée et la sécurité intérieure s'assimilait à un contre-espionnage destiné à combattre le même ennemi. Or cet ennemi a provisoirement disparu en 1991. De nouvelles menaces sont apparues et l'on ne sait plus faire le distinguo entre défense et sécurité.

■ Philippe Richardot

Si l'on regarde les menaces qui sont le plus pressenties, à la fois par les spécialistes et par nos contemporains, il ne s'agit plus de menaces militaires. A l'exception de l'accident chimique de type Sandoz ou nucléaire de type Tchernobyl, qui relèvent de la sécurité civile, les autres touchent à la sécurité nationale.

Trois menaces actuelles qui relèvent de la sécurité

La principale tient aux flux de millions d'individus en provenance des pays pauvres, qui traversent le monde en direction des pays riches. A l'exception des grandes invasions barbares des IV^e et V^e siècles, qui ont mis un terme à l'Empire romain, il n'y a pas d'équivalent historique. Lorsqu'une immigration devient massive, aujourd'hui elle l'est, les populations qui s'implantent apportent leur culture, leur langue et leur religion. Par leur masse même, elles prennent le contrôle de quartiers entiers et repoussent les autochtones, voire créent ce qu'on appelle en France des «zones de non-droit», comme autrefois les Goths en

Aquitaine, les Burgondes dans le Jura, les Francs en Belgique, les Vandales en Afrique...

Quand l'immigration est, non seulement, massive mais peu diversifiée se pose le problème du communautarisme, théorie apparue aux Etats-Unis au début des années 1990, modélisée en France par le rapport Hannon sur l'immigration. Les nouvelles communautés doivent être respectées dans leurs coutumes et conserver leur langue d'origine. En fait, c'est le refus de l'intégration et, à long terme, le morcellement d'un Etat.

Une immigration massive sans intégration donne les mêmes résultats qu'une invasion réussie. Qu'on se rappelle les propos du colonel algérien en 1974: «Un jour, pour survivre, des millions d'hommes quitteront les parties méridionales pauvres du monde pour faire irruption dans les espaces relativement accessibles de l'hémisphère Nord, à la recherche de leur propre survie». Ces propos, qui se situent entre ceux de Darwin et ceux qu'on trouve dans *Mein Kampf*, ne doivent pas être pris comme une simple menace déclamatoire.

A la lumière de la guerre civile libanaise dans les années 1980, des guerres interethni-

ques dans le Caucase, en ex-Yougoslavie et en Afrique dans les années 1990, sans parler de l'interminable guerre israélo-arabe, nous avons une préfiguration de l'avenir. Des ethnies trop différentes ne peuvent cohabiter; de plus, l'islam conquérant ne veut que la première place. Même dans une société laïque de tradition chrétienne comme la France, l'islam est, non seulement la deuxième religion, mais il a réussi là où le catholicisme a échoué: il a cassé la laïcité. Alors qu'en France, les lois de 1936 interdisaient le port de marques religieuses à l'école publique, l'islam les a imposées avec le tchador. Certes, il a bénéficié de la complicité de certains membres du Conseil constitu-



Défense ou sécurité?

tionnel et du Syndicat de la magistrature (extrême-gauche), qui n'ont pas compris qu'ils sçiaient l'arbre de 1789.

D'après l'INSEE, 42% des naissances sur le territoire français en 1996 sont d'origine non-européenne. A terme, cela implique que la population française va changer, profonde rupture historique. Si l'on modélise la situation française, en prenant pour bases les conflits internes auxquels l'islam a été mêlé ces trente dernières années, la bombe démographique devrait exploser à l'horizon 2030, indépendamment des gesticulations politiques françaises concernant le douloureux débat sur l'immigration. Ce type de menace ne concerne pas – encore – la défense mais les douanes et la législation, c'est-à-dire la sécurité. Pour survivre dans ce contexte de turbulence migratoire, que l'Allemagne va amplifier en «ouvrant» sa nationalité, il faut empêcher que des populations peu intégrables puissent s'implanter durablement, c'est-à-dire plus de cinq ans, en famille, avec des facilités religieuses.

Une autre menace sécuritaire, déjà bien concrète, est la guerre informatique, qui comprend deux volets. Le premier, l'«intelligence économique», renseigne les entreprises nationales sur les marchés à conquérir. Le second, «l'action» recouvre le vol, la destruction, le sabotage des fichiers de clients, des logiciels de gestion et de management des entreprises, les manipulations des paiements électroniques. La prise en otage d'un satellite qui n'était qu'une fantaisie à la James



Colonne de réfugiés en Afrique.

Bond dans les années soixante est devenue réalité. Tout cela ne relève pas de la défense, mais de la sécurité. Aux douanes de lever des cohortes d'informaticiens capables de contrôler le commerce électronique qui échappe aux taxes et à l'évaluation, à la sécurité de repérer les agresseurs. Aux entreprises de se protéger, aux pouvoirs publics d'organiser des cours d'«intelligence économique» et de protection informatique!

Une troisième menace, actuelle, est le régionalisme qui vise à détruire l'Etat-nation. Un Etat est une somme de provinces, qui lui donnent sa puissance, assurent sa sécurité et lui confèrent son identité. Les monarques du Moyen-Age ont lutté pour forger des nations et retrouver le «secret perdu» de Rome. La Grande-Bretagne depuis la Première Guerre mondiale, la France, depuis la fin de la décolonisation, l'Espagne, depuis la mort de Franco, l'Italie et la Belgique, depuis quelques années, sont confrontées au démon du séparatis-

me appuyé de l'extérieur. Le séparatisme voit l'avenir dans le Saint Empire unioniste européen. Il peut menacer la Suisse...

Il suffit de quelques politiciens régionaux ambitieux, qui rêvent d'être de nouveaux Charles le Téméraire, d'extrémistes à la recherche d'une cause et de quoi financer leur haine. Dépister, dénoncer, arrêter ces gens relève de la sécurité, car il en va de l'existence de l'Etat. Cependant, lorsque des formes démocratiques sont adoptées, comment aller contre le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes? A Munich en 1938, Chamberlain et Daladier n'ont pu que reconnaître le droit des Allemands des Sudètes...

Que reste-t-il à la défense?

La défense relève du militaire. En Suisse, la défense, fondée sur le système de milice, dépasse le cadre militaire: la milice helvétique apparaît comme la croix qui unit les quatre

branches que forment Alémaniques, Romands, Tessinois et Romanches. Mieux que toutes les leçons d'histoire ou d'éducation civique, la milice est un creuset vivant, un facteur de cohésion, le ciment d'une identité commune.

Professionnaliser l'armée? Alors le désintérêt, déjà grand pour les questions militaires,

deviendra total, et mourra la volonté de défense qui, d'après le philosophe Platon, est le meilleur rempart des cités. Les différentes communautés n'ayant plus rien à défendre, surtout si elles sont fondues dans l'Union européenne, ne se souviendront plus que de leurs différences.

Si la Suisse veut rester une nation indépendante, neutre et

souveraine, en un mot, si elle veut rester la Suisse, elle doit conserver son système de milice, car il participe à son image qui est celle d'une «maison bien gardée». Quelle autre place financière offre la même sécurité de placement? Hong Kong, qui a été avalé par la Chine communiste? Taïwan qui, toujours sur le pied de guerre, vit dans cette crainte? Singapour, frappée par la crise asiatique de 1997-1998, environnée par des néo-pirates et proche d'une Indonésie instable? Malte, à portée des missiles libyens et des turbulences islamistes? Les Bahamas, menacés par un Fidel Castro local ou à l'inverse par les pressions américaines? Seule la Suisse, qui a su traverser intacte deux guerres mondiales, offre une réelle sécurité. Les plus sûrs piliers de la Suisse restent le système et l'armée de milice.

L'appel du grand large ou les attraits de la mode?

Les opérations militaro-humanitaires des années 1990 ont montré que des militaires n'étaient pas faits pour ce type de mission. Ils n'ont pas pu empêcher les massacres quand les antagonistes voulaient se battre. Une analyse fine et renseignée de ces engagements sous la bannière de l'ONU ou de l'OTAN montre qu'ils cachaient des intérêts autres qu'humanitaires. Néanmoins, dans le grand public ou chez les politiques qui n'ont pas le temps de se renseigner, cela fait bien d'avoir une armée humanitaire.



Tenue et équipement du fantassin de demain...

La Suisse semble aussi tentée, oubliant qu'elle a inventé le CICR dont le drapeau est presque le sien. Un humanitaire casqué privilégie toujours un camp par rapport à un autre: en un mot, il y a les «victimes» et les «méchants» ou ceux désignés comme tels. Ne soigner et ne protéger que les «victimes» c'est s'aliéner les «méchants»: c'est donc renoncer à la neutralité.

C'est aussi avaliser les choix faits par les Etats-Unis, aujourd'hui la seule grande puissance du moment, car l'ONU n'est pas la cour du roi Salomon; elle n'hésite pas, si nécessaire, à couper les bébés en deux. En renonçant à la neutralité, la Suisse renoncera aux avantages qu'elle en a retiré; le monde, également, sera privé des avantages diplomatiques de cette

neutralité réelle. La Suisse, comme la France qui «se roule» dans le militaro-humanitaire en espérant un sucre qu'elle ne recevra pas, acceptera-t-elle le collier d'un maître?

Un *Peace Corps* à l'américaine ou le CICR permettraient plus avantageusement aux bonnes âmes de s'investir dans l'humanitaire. Des «nounous casquées» sont plus coûteuses, car elles ont besoin, à défaut de landaus, d'une infrastructure lourde, voire d'avions à long rayon d'action. Ce n'est pas très sage à l'heure des économies! Pour ceux qui ont réellement besoin d'action, il reste la voie, certes illégale mais traditionnelle et que l'auteur n'ose recommander, de la Légion étrangère!

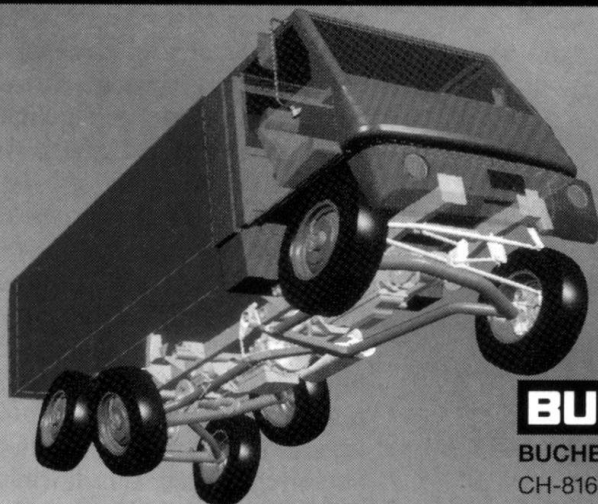
L'autre aspect de la mode ou de l'aventurisme est la professionnalisation des armées. La France, qui a inventé la conscription, s'est engagée dans la professionnalisation à l'anglaise. La Belgique et les Pays-Bas l'avaient précédée. Il y a donc une mode, comme dans l'armement et l'uniforme. Une professionnalisation partielle pour créer un corps d'intervention extérieure mettrait la Suisse à l'égal des grands! L'Allemagne, réaliste, n'en fait pas tant. La grandeur nationale de la Suisse réside ailleurs. Elle réside dans sa neutralité et la volonté de la défendre. En définitive, être soi-même, ce n'est pas faire comme tout le monde. Les choix d'aujourd'hui doivent être mûrement pesés, car plus qu'hier, ce sont des choix de survie.

P. R.

La solution pour:

**Defense,
sauvetage et
expédition.**

DURO



BUCHER

BUCHER-GUYER SA, Véhicules
CH-8166 Niederweningen / Suisse
Téléphone +41-1-857 22 11
Fax +41-1-857 22 49
e-mail vehicules@bucherguyer.ch

